



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 19.06.18

#Objet : Modification budgétaire n° 2 service extraordinaire pour l'exercice 2018#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu les articles 117, 240 et 241 de la nouvelle loi communale ;

Vu le budget communal pour l'exercice 2018, voté par le conseil communal en sa séance du 19 décembre 2017 et est devenu exécutoire le 07 février 2018 par expiration de délai;

Vu le projet de modification budgétaire n°2 concernant le service extraordinaire de l'exercice 2018 ;

Considérant que certaines allocations prévues au budget extraordinaire de l'exercice 2018 doivent être révisées ;

DECIDE :

- d'approuver la modification budgétaire n°2 service extraordinaire de l'exercice 2018 telle qu'elle figure en annexe.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

27 votants : 25 votes positifs, 2 abstentions.

Abstentions : Jos Bertrand, Michel Kutendakana.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 juin 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Alain Wiard